

Informations pratiques

Contact

Téléphone 04 75 80 13 00
télécopie 04 75 80 13 01
Courriel info@patrimoinearmenien.org
Site www.patrimoinearmenien.org

Horaires d'ouverture

Du mardi au dimanche de 14h00 à 17h30
Fermé les jours fériés et du 25 décembre au 6 janvier inclus

Groupes scolaires / associations : sur réservation

Les groupes sont accueillis sur réservation du lundi au vendredi de 9h à 18h30.
Autres demandes : nous consulter

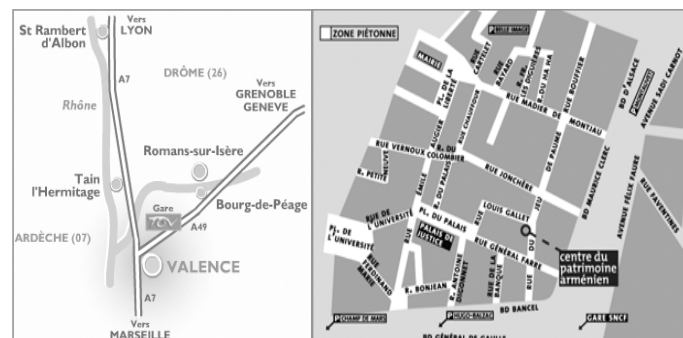
Tarifs groupes scolaires

Visites libres et guidées : gratuites
Ateliers : 2,30 € par élève
1,50 € pour les élèves des établissements de Valence Agglo

Pour le bon déroulement de votre visite

- Les enseignants sont responsables de leur groupe et assurent un encadrement actif. Le nombre d'accompagnateurs sera adapté à l'effectif, au minimum un adulte pour quinze élèves.
- Nous vous demandons de bien vouloir respecter les horaires des activités et de prévenir le Centre en cas de retard sur votre trajet.
- Les groupes doivent être constitués d'une quinzaine d'élève maximum. Les classes sont donc séparées en deux groupes lors de l'accueil.
- Pour le confort des élèves, il est conseillé de laisser sacs et vestiaires dans le car.
- Si vous choisissez d'utiliser les questionnaires fournis par le Centre, les élèves devront se munir d'un stylo (tablette fournie par le Centre).

Accès



Train : Le Centre du Patrimoine Arménien est à 10 mn à pied depuis la gare SnCF de Valence ville. Navettes régulières entre les gares Valence TGV Sud et Valence ville.

Bus et voitures : possibilité de parking à proximité du centre ville piéton (Préfecture, parking Vauban ou Parc des expositions)
Liaisons autoroutières directes avec Lyon, Grenoble et Marseille.

Dossier pédagogique Enseignement secondaire

QUI C'EST QUI EST ENCORE VIVANT ?
MOI.

CPA - VALENCE AGGLO SUD RHÔNE-ALPES

centre du patrimoine arménien

www.patrimoinearmenien.org

**Surtout n'en oubliez aucun !
Regards dessinés sur les génocides**

14 rue Louis Gallet - 26000 Valence - Infos : 04 75 80 13 00
Ouvert du mardi au dimanche de 14h30 à 18h30
Fermé les jours fériés

Exposition du 21 octobre 2010 au 27 février 2011

Contact : Centre du Patrimoine Arménien, Valence Agglo Sud Rhône-Alpes
Tél.: 04 75 80 13 00 • Courriel: info@patrimoinearmenien.org



VALENCE AGGLO
Sud Rhône-Alpes

*"Même sans raison,
l'homme a besoin de
trouver des coupables"*

"L'envolée sauvage" tome 1
L. Galandon & A. Monin



Cécile GRENIER, RALPH et Pat MASIONI, *Rwanda 1994*, tome 1 « Descente en enfer », première édition, éditions Albin Michel, 2005



6 avril 1994, un avion s'apprête à atterrir sur l'aéroport de Kigali. A son bord, les présidents rwandais et burundais. Soudain, un missile abat l'avion, tuant tous ses occupants. Le président rwandais venait de signer un nouvel accord de paix avec les rebelles Tutsi. Inadmissible pour les extrémistes Hutu. Ceux-ci, par radio interposée, incitent donc tous leurs concitoyens Hutu à «libérer le pays de ces salauds de Tutsi». Le génocide commence. Il fera plus d'un million de morts.

Public : dès 15 ans

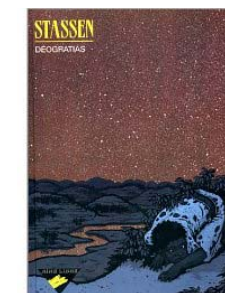


Cécile GRENIER, Alain AUSTINI et Pat MASIONI, *Rwanda 1994*, tome 2 « Le camp de la vie », première édition, éditions Glénat, 2008

Public : dès 15ans



Jean-Philippe STASSEN, *Déogratias*, éditions Dupuis, 2000



1994 - Dans les rues de Butare, au Rwanda, un jeune homme déambule, l'air absent et le regard pris de folie. C'est le jeune Déogratias, à la recherche de bière de banane, l'urwagwa. Déogratias a peur de la nuit. Parfois, il se prend pour un chien. Avant le génocide, il était un garçon comme les autres, amoureux de son amie Bénigne, rendant des petits services à la mission. Mais, Déogratias est Hutu. Bénigne, elle, est Tutsi.

Public : dès 15 ans





SÉRA, *L'eau et la terre*, éditions Delcourt, 2009

Séra livre un récit lié à la tragédie qu'a vécu son pays natal, le Cambodge, qu'il a quitté à l'âge de 14 ans pour venir en France.

Public : dès 13 ans



Akira FUKAYA et Aki RA, *Enfant soldat*, éditions Delcourt, 2009



Akira Fukaya est un auteur de manga (mangaka) d'origine japonaise, qui raconte l'histoire vraie d'Aki Ra, jeune Cambodgien, dont les parents ont été tués par les Khmers rouges, et qui a été recruté par l'armée. Agé de 10 ans, il vit alors dans l'inconscience totale de ses actes, ignorant qu'il existe d'autres modes de vie que celui des soldats.

Public : dès 15 ans

Le génocide au Rwanda en 1994

Le génocide des Tutsi et des Hutu modérés a été reconnu par l'ONU, dans le rapport de sa commission des Droits de l'Homme le 28 juin 1994.

Repères chronologiques

1918	Le Rwanda est placé sous mandat belge. Administrateurs et missionnaires favorisent une élite Tutsi
1959	“Révolution sociale” Hutu : 300 morts
1960	Le gouvernement colonial destitue les chefs Tutsi au profit de chefs Hutu. Une vague de persécutions provoque l'exode de plus de 100 000 Tutsi vers les pays voisins
Juillet 1962	Indépendance du pays
Déc. 1962-début 1963	Massacre de plus de 10 000 Tutsi
1987	Création en Ouganda du Front patriotique rwandais (FPR), une organisation politique offensive vouée au retour des réfugiés tutsi dans leur pays
1990	La diaspora Tutsi compte entre 600 000 et 700 000 réfugiés. Le FPR passe à l'offensive mais échoue. Vagues d'arrestations de Tutsi et de Hutu contestataires
1992	Massacres ethniques dans les régions de Bugesera et de Kibuye
1993	Le FPR lance une nouvelle offensive militaire. Après le traité de paix d'Arusha (Tanzanie), création de la Mission internationale des Nations-unies au Rwanda (MINUAR)
6 avril 1994	L'avion du président Habyarimana explose, touché par deux missiles. Dans les heures qui suivent, le génocide minutieusement préparé par les extrémistes au pouvoir commence
8 avril 1994	Constitution du gouvernement intérimaire rwandais qui organise le génocide. Le FPR reprend l'offensive et gagne rapidement du terrain.
9 avril 1994	Opération Amaryllis : évacuation par la France des ressortissants occidentaux et de 34 responsables extrémistes
Mai - juin 1994	Tueries dans tout le pays
Début juillet 1994	Déroute de l'armée rwandaise qui, dans sa retraite, vide le nord du pays de sa population, et entraîne avec elle les acteurs du génocide.
17 juillet 1994	Prise de la ville de Gisenyi par le FPR qui déclare la fin de la guerre et forme à Kigali un gouvernement d'union nationale



L'exposition

Du 21 octobre 2010 au 27 février 2011, le Centre du Patrimoine Arménien présente une exposition originale sur le thème du génocide dans la bande dessinée.

À partir de planches originales ou d'extraits d'albums, croisés avec des images d'archives, des extraits de films ou de livres, cette exposition propose différents niveaux de lecture qui touchent plusieurs disciplines : français, histoire, éducation civique, information documentation, sensibilisation au monde des arts graphiques et plastiques.

En premier lieu, elle permet la transmission de connaissances historiques sur ces événements, car la bande dessinée est devenue un moyen de toucher toutes les générations.

Il s'agit également d'observer comment la représentation des génocides du XX^e siècle dans la bande dessinée a contribué à donner forme à leur mémoire historique et culturelle. En considérant les constructions narratives, la mise en scène des personnages et les techniques de représentations du crime, il s'agit de mettre en évidence les dynamiques du souvenir des génocides dans la bande dessinée, d'observer leurs traits communs et leur impact sur la représentation de l'histoire et de la mémoire.

L'exposition explicite les manières dont les bandes dessinées présentent, traitent et font voir ces événements du XX^e siècle. À partir de quelles recherches et de quels documents (photos, films, témoignages) les auteurs de bandes dessinées élaborent-ils leurs représentations des génocides ? Les œuvres dégagent-elles de nouveaux points de vue, des situations, des vécus, des problématiques propres ? Quels sont les liens intertextuels qui se tissent entre les œuvres ? Et dans les cas où il n'y a plus de traces, de quelle manière la bande dessinée peut-elle constituer une source support à la transmission ?

L'exposition propose par ailleurs une approche liée aux techniques de création en bande dessinée : depuis le scénario jusqu'à la mise en couleur, les étapes de la création sont explicitées, montrant le processus créatif propre à chaque auteur.

Enfin, un axe esthétique est perceptible: en tant qu'art graphique, la bande dessinée constitue une sphère artistique avec ses courants, ses maîtres et ses influences.

Commissaire invité

Laurent Galandon, auteur scénariste de bande dessinée

Après avoir assumé la direction d'un cinéma d'Art et Essai à Trappes, Laurent Galandon se lance dans la bande dessinée en publiant un premier diptyque en 2006 : *"L'envolée sauvage"* (dessiné par Arno Monin), parcours initiatique d'un jeune orphelin juif pendant la Seconde Guerre mondiale. (*Prix des collégiens au festival de Blois en 2007 et FIBD d'Angoulême en 2008 et en sélection Essentiel Jeunesse en 2009*)

Fort de ces premières expériences, il élabore d'autres récits d'où émergent des thématiques récurrentes (intolérance, résistance à l'oppression, devoir de mémoire, engagement...) autour de sujets sensibles comme les femmes kamikazes au Moyen Orient dans *"Shahidas"* ou les bas-fonds de la Colombie contemporaine dans *"Gemelos"*.

Plus récemment est sorti le premier tome de *"Le Cahier à fleurs"*, évocation du génocide des Arméniens, dessiné avec sensibilité par Viviane Nicaise. Le deuxième tome est attendu pour le premier semestre 2011.

Histoire et Mémoire des génocides dans la bande dessinée

L'histoire rien que l'histoire?

Aussi réalistes et documentés soient-ils, les albums retenus dans l'exposition racontent une histoire qui vient se caler dans la grande Histoire. Il s'agit d'une forme privilégiée de l'expression artistique de la mémoire, rassemblant des œuvres fictionnelles basées sur des faits historiques, mais qui n'ont en aucun cas la valeur scientifique du travail d'un historien.

Une fois cette donnée intégrée, le lecteur n'a plus qu'à se laisser transporter par l'histoire, à déguster sans modération la beauté du trait intimement mêlée à celle des mots. L'histoire transporte le lecteur dans une époque, l'Histoire devient proche, le lecteur s'approprie les destins évoqués et comprend que tous ces génocides, meurtres et massacres ont eu lieu... pour rien. Parcourir ces albums devient alors une expérience bouleversante pour prendre conscience de la folie meurtrière que peut engendrer la paranoïa d'une poignée de dirigeants illuminés.

Certains albums, plus forts que d'autres, sans doute à cause de la force des convictions de l'auteur sublimée par le dessin, ne nous laissent pas indifférents. On en ressort choqué, bouleversé, pris à la gorge et au ventre. C'est aussi cela que nous souhaitons partager avec le public à travers cette exposition.

Le génocide cambodgien entre 1975 et 1979

Le 12 décembre 1978, la résolution de l'ONU sur la situation au Cambodge a qualifié "d'actes de génocide" les crimes du régime Khmer rouge entre 1975-1977, soit la destruction de 20 % de la population cambodgienne.

Repères chronologiques

1860-1953	Le Cambodge fait partie de l'Indochine et se trouve sous domination française
1960-1965	Le gouvernement du prince Sihanouk ne parvient pas à empêcher l'installation de bases arrière nord-vietnamiennes (communistes) sur son sol
1965-1975 1966-1973	Guerre du Vietnam Les Etats-Unis bombardent les unités nord-vietnamiennes au Cambodge causant plus de 100 000 morts et contraignant la population à fuir vers Phnom Penh
1970	Un coup d'État du général proaméricain Lon Nol destitue le prince Sihanouk qui se réfugie en Chine et s'allie à ses anciens ennemis, les Khmers rouge et les nord-vietnamiens pour reconquérir le pouvoir
1970-1975	Guerre civile : les combats font rage entre les troupes gouvernementales de Lon Nol appuyées par les Américains et les Khmers rouges qui s'imposent peu à peu à partir de 1972
Avril 1975	Chute de Phnom Penh (le 17), déportation des habitants des villes vers les campagnes, exécutions des intellectuels et des fonctionnaires, expulsions des occidentaux
1976	Premières grandes purges du régime et nouvel exil de Sihanouk en Chine
1977	Persécutions raciales des minorités et massacres des Vietnamiens, des Chinois, des Chams
1979	Invasion du Cambodge par les Vietnamiens entraînant la chute du régime Khmer rouge dont les hommes se réfugient dans la jungle pour former des groupes de guérilla
1982	Depuis Pékin, Sihanouk prend la tête d'une coalition contre les Vietnamiens, coalition à laquelle participe les Khmers rouges
1982-1987	De nombreux Cambodgiens fuient les zones de combats et se réfugient dans des camps derrière la frontière thaïlandaise
1987	Sihanouk démissionne de la coalition et négocie avec les Vietnamiens
1989	Retrait des Vietnamiens et conférence de la Paix à Paris



Laurent GALANDON et Arno MONIN, *L'envolée sauvage*, tome 1 «*La dame blanche*», éditions Bamboo, 2006



En 1941, au fin fond de la campagne française, on se sent loin de la guerre et de ses horreurs. Jeune orphelin, Simon est passionné par les oiseaux. Une chouette effraie lui apparaît à plusieurs reprises. Ce prédateur est-il de mauvais augure ou un ange gardien ? La relation de Simon aux oiseaux est centrale, elle va permettre la survie du personnage.

Mais l'antisémitisme arrive dans le village et rappelle rapidement à Simon qu'il est Juif. Sous la pression exercée par un instituteur pétainiste, Simon est contraint de quitter l'orphelinat pour Paris. Dans le foyer parisien, il se lie d'amitié avec un autre orphelin juif, Tonino, plus âgé que lui. Ils s'enfuient et se séparent pour éviter d'être pris dans une rafle. Il se réfugie dans un wagon qui le conduit vers une destination inconnue dans la montagne, où il est accueilli par une vieille dame aveugle et son fils.

Public : dès 9 ans

Laurent GALANDON et Arno MONIN, *L'envolée sauvage*, tome 2 «*Les autours des palombes*», éditions Bamboo, 2007



Simon est sauvé in extremis par un résistant, mais reste traqué par la milice, jusqu'à ce qu'il se fasse capturer. Dans le convoi qui l'emmène dans un camp de concentration, il rencontre Ada Litvine, une enfant juive qui deviendra plus tard sa femme. Il retrouve aussi Tonino qui l'aide à rester en vie et qui lui trouve un travail : s'occuper des rapaces du Lagerführer. Tonino est pendu pour avoir volé. Atteint d'une pneumonie, Simon attendra à l'infirmerie d'être libéré du camp par les troupes Soviétiques. Guéri, il libérera à son tour les rapaces.

Public : dès 9 ans

CALVO, *La bête est morte*, tome 1 «*Quand la bête est déchaînée*», première édition, éditions G.P., 1944



«*La bête est morte !*» raconte en deux volumes la Seconde Guerre mondiale et la chute d'Hitler, sous forme de satire animalière de l'Occupation

Dans la clairière de Fleury-la-Forêt, une pacifique tribu de Lapins s'adonne aux joies du beaujolais et des congés payés. Mais, dans la clairière voisine, au pays de la Barbarie, un « Grand Loup en Fureur » prépare en douce un mauvais coup. Bientôt, la meute va se déchaîner. Grâce à l'aide d'une «hyène à peau de louve» et avec le concours des légions du Grand Singe, le Grand Loup va mettre le pays des Lapins à feu et à sang, embrasant peu après l'Univers tout entier. Heureusement, après une lutte titanesque, les Dogs de l'Ile, les Ours blancs de l'Est ainsi que les puissants Bisons de l'Ouest parviennent à terrasser la Bête et ses complices, avec l'aide héroïque de « notre Grande Cigogne nationale ».

Public : dès 10 ans



Quand la bande dessinée s'empare du crime des crimes

Affichant, à priori, une vocation ludique, souvent encore perçue comme un art mineur destiné à distraire la jeunesse, la bande dessinée est devenu un extraordinaire moyen de communication, considérée tantôt comme un produit de consommation culturelle, tantôt comme une forme d'art à part entière, le 9^{ème}.

Depuis le début des années 1980, elle s'est engagée sur des territoires nouveaux tels que l'autobiographie, le reportage, la fiction politique. Ainsi, les publications ayant pour thème les génocides se sont multipliées : description de ce que furent les camps, mise en scène du passé, témoignage, autofiction, ces « mises en images » se sont progressivement diffusées dans notre société.

En 1979, Guy Vidal et Florenci Clavé publient *L'île aux chiens*. Cet album sera réédité en 1986 sous le titre *Sang d'Arménie*. C'est probablement la première bande dessinée francophone à prendre un génocide pour sujet central. Dans les années 1970 et 1980, cases et bulles transcendent le simple divertissement. Quelques auteurs s'investissent dans le devoir de mémoire.

Aux USA, de 1972 à 1991, Art Spiegelman travaille sur *Maus*, les souvenirs authentiques de son père rescapé de la Shoah. Au Japon, en 1983, Osamu Tezuka entreprend *L'Histoire des 3 Adolf* où sont disséqués les mécanismes qui conduisent

aux meurtres de masse. De cette époque, on distingue deux autres œuvres majeures influencées par le thème du génocide. La disparition d'un village juif en Russie introduit *un Bail avec Dieu* (1978) de Will Eisner que l'on considère comme le premier roman graphique. Dans *la Maison dorée de Samarkand* par Hugo Pratt (1980), le fameux Corto Maltese traverse l'Asie centrale pour secourir une petite Arménienne orpheline depuis 1915.

Cependant la bande dessinée n'ignorait pas auparavant les traumatismes de l'histoire. En effet, que penser des Superman, Batman et autres Captain America ? Ces super-héros universels trouvent leur origine à la fin des années 1930.

Aujourd'hui, un nombre conséquents de bandes dessinées tente de décrire l'indicible, souvent au prix de longues maturations. Ainsi Séra a travaillé pendant six années sur sa première œuvre à propos de la tragédie Khmer, *Impasse et rouge* dont une version initiale paraît en 1995, deux décennies après les faits. L'écho du dernier génocide du XXe siècle s'est rapproché, donnant un effet d'accélération de l'histoire. En 2000, Jean Philippe Stassen donne naissance à *Deogratias*, après avoir séjourné plusieurs mois dans un Rwanda meurtri.

Montrer des douleurs héréditaires dont certaines restent encore méconnues, voire niées, reste une tâche délicate et nécessaire. Chacun tente d'apporter un fragment de réponse à la terrible question posée dès 1944 par le juriste Raphaël Lemkin : Qu'est-ce qu'un génocide?

Qu'est-ce qu'un génocide ?

Article 2 de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide entrée en vigueur le 12 janvier 1951 :

« Le génocide s'entend de l'un quelconque des actes ci-après, commis dans l'intention de détruire tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux comme tels :

- a) meurtres de membres du groupe
- b) atteinte à l'intégrité physique ou mentale des membres du groupe
- c) soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle
- d) mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe
- e) transfert forcé d'enfants d'un groupe à un autre groupe »



Inventé en 1944 par le juriste américain d'origine polonaise, Raphaël Lemkin, le concept de génocide (du grec *genos* groupe, race et du latin *caedere* tuer) a été établi au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, en référence à l'extermination des juifs par les nazis : il revêtira une valeur juridique lors de sa définition le 9 décembre 1948 par l'Assemblée générale des Nations unies qui adopte la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide. À la demande de l'URSS et à la différence du crime contre l'humanité dont il est un cas extrême, le crime de génocide exclu de sa définition le critère politique.

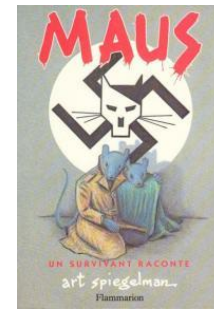
Crime d'État, perpétré par un gouvernement contre la population de son propre pays, le génocide se distingue par une **intention criminelle, la prise de décision et le caractère planifié du meurtre**. Si le passage à l'acte est limité dans le temps, il intervient le plus souvent après une maturation longue, empreinte de propagande et liée à un contexte politique et social difficile. Diabolisées, les victimes font partie d'un groupe qui représente une menace plus ou moins grande, rationnelle ou non, ancienne ou récente, potentielle ou fictive. Comme tous les crimes contre l'humanité, le génocide est imprescriptible : ses auteurs peuvent être poursuivis sans limite dans le temps.

Pour le XX^e siècle, cette définition juridique s'est appliquée à la destruction des Arméniens par le gouvernement jeune-turc en 1915-1916, à celle des juifs et des Tsiganes par les nazis, celle des Cambodgiens par les Khmers rouges, celle des Tutsi par le pouvoir hutu au Rwanda.

Le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie a qualifié de génocide le massacre de Srebrenica, où 7 000 à 8 000 Bosniaques musulmans ont été tués par des Serbes de Bosnie en juillet 1995.

Regards
dessinés

Art SPIEGELMAN, *Maus - Un survivant raconte, tome 1 «Mon père saigne l'histoire»*, première édition française, éditions Flammarion, 1992



L'histoire se déroule dans les années 1970. Art Spiegelman est un dessinateur de BD qui a une relation assez conflictuelle avec son père, rescapé des camps de concentration. C'est l'histoire d'un fils qui veut connaître le passé de son père pour comprendre son présent. Comment son père a-t-il fait pour survivre à tant de morts, de tortures et d'insoutenables cruautés ? Comment est-il devenu cette personne qui compte ses clous, ses allumettes et qui veut régir la vie de son fils ?

Commence une longue série d'interviews-rencontres. Et Vladek Spiegelman raconte la Pologne des années 1930, sa rencontre avec la fragile Anja qui deviendra son épouse, puis la montée du nazisme et de l'extrême droite qui forcent la communauté juive, dont la famille Spiegelman fait partie, à se cacher.

Le graphisme en noir et blanc, met en scène les juifs sous la forme de souris, les nazis étant figurés par des chats et les Polonais par des cochons.

Public : dès 13 ans

Art SPIEGELMAN, *Maus - Un survivant raconte, tome 2 «C'est là que les ennuis ont commencé»*, première édition française, éditions Flammarion, 1992



Quelques années après l'achèvement du premier volume, Spiegelman reprend son magnétophone, sa table à dessin et flotte entre l'écoute de la voix de son père, disparu entre temps, et les souvenirs qu'il en a. Nous sommes en 1986, Vladek est décédé en 1982, Anja s'est suicidée en 1968. Le début de « Maus » remonte à 1978 et l'œuvre se termine en 1991.

Vladek étant malade, les interviews s'espacent de plus en plus. La partie historique de ce second tome se déroule presque exclusivement dans le camp de concentration d'Auschwitz. Séparé des siens et d'Anja, Vladek se retrouve parmi les déportés. Commence alors une vie très dure, riche en anecdotes qui mettent en scène la barbarie nazie. C'est le règne de la débrouille, du savoir se faire oublier.

Vladek n'est pas un héros, c'est juste une souris parmi les souris. Son amour pour sa femme, enfermée dans le camp mitoyen, va l'aider à supporter toutes les privations et les aléas de la vie dans les camps.

Public : dès 13 ans

Pascal CROCI, *Auschwitz*, EP éditions, 2002. Public : dès 13 ans



Le génocide des juifs pendant la Seconde Guerre mondiale

Le génocide des juifs commis par les nazis a été reconnu par la cour de Nuremberg, créée par le Royaume-Uni, La France, l'URSS et les États-Unis en 1945.

Repères chronologiques

Janvier 1933	Hitler est nommé chancelier du Reich.
Septembre 1935	Lois de Nuremberg sur « la protection du sang et de l'honneur allemands ». L'idéologie antisémite est officialisée.
Avril 1940	Création du premier ghetto de Lodz (Pologne)
Octobre 1940	Création du ghetto de Varsovie (Pologne)
Juin 1941	Création des <i>Einsatzgruppen</i> , commandos chargés de liquider les populations juives derrière le front de l'Est
Juillet-Août 1941	Décision de procéder à « la Solution finale de la question juive »
Septembre 1941	Premiers gazages au zyklon B à Auschwitz (Pologne)
Décembre 1941	Début des exécutions de juifs dans des camions à gaz au camp de Chelmno
Janvier 1942	Conférence de Wannsee sur l'organisation de la « Solution finale »
Février 1942	Début des exécutions de masse dans les chambres à gaz de Birkenau
Mars 1942	Arrivée des premiers convois à Belzec. Premier convoi de juifs de France vers Auschwitz
Mai 1942	Arrivée des premiers convois à Sobibor
Juillet 1942	Gazages massifs à Treblinka (jusqu'en octobre 1943)
Avril-mai 1943	Révolte et liquidation du ghetto de Varsovie
Août 1943	Soulèvement des détenus de Treblinka
Octobre 1943	Soulèvement des détenus de Sobibor
Mai 1944	Déportation des juifs hongrois
Novembre 1944	Hitler donne l'ordre de détruire les chambres à gaz et les fours crématoires d'Auschwitz-Birkenau
Janvier 1945	Arrivée des Soviétiques à Auschwitz-Birkenau
Novembre 1945	Début des procès de Nuremberg

Certaines bandes dessinées ont joué un rôle majeur, telle *Maus* d'Art Spiegelman parue aux États-Unis en 1986, première œuvre à traiter pleinement du génocide des juifs. La force de cet ouvrage est de nous faire comprendre comment, en endoctrinant les gens à penser de telle ou telle manière, on obtient Auschwitz. Le lecteur comprend ainsi toutes les étapes du processus génocidaire, la majorité des étapes étant commune aux différents génocides du XXe siècle.

En France, la guerre, la déportation et l'extermination dans les camps nazis ont été abordées pour la première fois dans *La bête est morte !* en 1947. Mais c'est seulement depuis une dizaine d'années que les publications autour des camps et de la collaboration d'Etat menée par le régime de Vichy se sont multipliées.

Avec les élèves

Vous trouverez, ci-dessous, les liens entre l'exposition et les programmes scolaires, ainsi que nos propositions de visites guidées et d'ateliers.

Liens avec les programmes scolaires

Classe de 6^{ème}

- Education Civique : l'Enfant et la réflexion sur l'identité, les droits et les devoirs
- Français : étude de la narration
- Initiation à l'histoire des arts : approche de l'image mise en relation avec des pratiques de lecture.

Classe de 5^{ème}

- Education civique : égalité de droit et refus des discriminations ; les identités multiples de la personne
- Français : étude de la narration, les genres littéraires et les différentes formes de discours
- Arts Plastiques : construire une narration à partir d'images.

Classe de 4^{ème}

- Education civique : les libertés et les droits, libertés individuelles et collectives
- Français : étude de la narration par l'association texte/image, les genres littéraires et les différentes formes de discours
- Arts Plastiques: les images et leurs relations au temps et à l'espace.

Classe de 3^{ème}

- Histoire des arts : cette exposition peut donner lieu à un parcours d'histoire des arts s'insérant dans la thématique suivante : Arts, Etats, pouvoirs - l'œuvre d'art et la mémoire (mémoire de l'individu, inscription dans la mémoire collective)
- Histoire : le totalitarisme : l'exemple de l'Allemagne nazi ; le génocide des Juifs ; la France depuis 1945 : les étrangers en France à travers l'exemple arménien
- Géographie politique du monde d'aujourd'hui : le cas du Rwanda
- Français : la fonction d'accompagnement du texte par l'image.

Classe de Seconde

- Histoire des arts : arts du visuel et du langage

Classes de Première SES, L et S

- Histoire des arts : arts du visuel et du langage
- Histoire : les totalitarismes ; la Seconde Guerre mondiale et la politique nazie d'extermination ; la France dans la Seconde Guerre mondiale.

Classes de Terminale SES, L et S

- Philosophie : la Justice et le Droit (la notion de génocide) ; l'Art
- Histoire des arts : arts du visuel et du langage
- Histoire : à la recherche d'un nouvel ordre mondial depuis les années 1970 avec le cas du Rwanda ; La France depuis 1945 : Bilan et mémoires de la Seconde Guerre mondiale

Classes arts appliqués, arts plastiques et Beaux-arts

- Les techniques, la narration visuelle, l'histoire de la bande dessinée

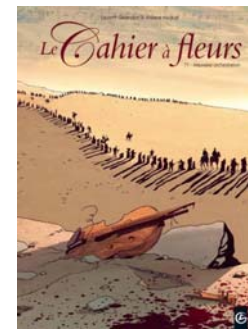
L'intérêt pédagogique

Liste non exhaustive :

- Acquisition de connaissances sur les génocides et leur contexte. Savoir replacer un album dans son contexte
- Acquisition de connaissances sur la bande dessinée : la narration visuelle (relation texte/image), travail sur l'écriture d'un scénario et sa mise en image (le choix du cadrage, le format de la case, les bulles, etc.)
- Sensibilisation au 9^{ème} art : esthétique, style graphique. L'élève exprime ses sensations et ses impressions
- Travail en groupe et verbalisation



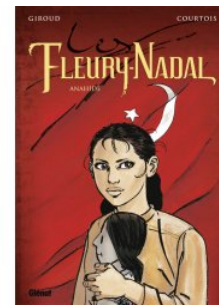
Laurent GALANDON et Viviane NICAISE, *Le Cahier à fleurs*, tome 1 «Mauvaise orchestration», éditions Bamboo, 2010



Paris, octobre 1983. Lors d'un concert donné par Hasmet Erdem, un jeune et talentueux violoniste turc, un spectateur perturbe la représentation en étant pris d'un malaise. Le lendemain, le musicien vient voir Dikran Sarrián sur son lit d'hôpital. C'est alors qu'il apprend que c'est un morceau de son répertoire ("le Cahier à fleurs") qui a suscité l'émoi du vieil homme, qui tient alors à expliquer dans quelles conditions la partition concernée est autrefois passée entre ses mains. Des conditions qui vont conduire Dikran à revenir sur les massacres perpétrés 68 ans auparavant sur son peuple. Un récit que le musicien turc ne veut pas entendre car il n'adhère pas à la thèse du génocide. Dikran raconte sa vie de fils de luthier en Anatolie orientale, le talent de violoniste de sa sœur Mayranouche, la déportation, les attaques des pillards kurdes, les sévices endurés, l'esclavage.

Public: dès 11 ans

Franck GIROUD et Didier COURTOIS, *Les Fleury-Nadal-Anahide*, éditions Glénat, 2009



1987 - Esma Gürsel et sa grand-mère, Filiz Okyar, voyagent en Turquie à la découverte de leur pays d'origine, qu'elles ont quitté pour aller vivre en Allemagne. Submergée par l'émotion, Filiz décide de raconter son histoire et de révéler le secret de ses origines arméniennes. Elle ne s'appelle pas Filiz mais Anahide.

Juin 1915 - *Vilayet* de Trebizonde. Pour la petite Anahide, 10 ans, être arménienne ne signifie rien. C'est une fillette insouciante qui ne saurait deviner que la guerre entre la Russie et la Turquie va faire de son peuple un des martyrs de l'Histoire. Pourtant, quand les soldats turcs arrivent et procèdent à une gigantesque rafle, Anahide comprend que sa vie vient de basculer et qu'un des plus terribles chapitres de l'histoire de la famille Fleury-Nadal et en train de s'écrire. Déportée avec les siens en direction du désert irakien, Anahide est enlevée par des pillards kurdes puis recueillie par le capitaine turc Okyar et sa femme. Elle change alors de nom et épouse un Turc.

Public : dès 11 ans

Paolo COSSI, *Medz Yeghern, Le grand mal*, éditions Dargaud, 2009
Public : dès 15 ans

Guy VIDAL et Florenci CLAVÉ, *L'île aux chiens*, première édition, éd. Dargaud, 1979
Public : dès 13 ans

Farid BOUDJELLAL, *Mémé d'Arménie*, éditions Futuropolis, 2006
Public : dès 9 ans



Regard croisés entre les génocides du XXe siècle et les albums retenus dans l'exposition

Le génocide des Arméniens entre 1915 et 1916

Le génocide des Arméniens a été reconnu dans une résolution de la sous-commission des Droits de l'Homme de l'ONU en août 1985, dans une résolution du Parlement européen le 18 juin 1987 et par la loi du 29 janvier 2001 en France.

Repères chronologiques

17 décembre 1908 :	Accession au pouvoir du Comité Union et Progrès dirigé par les Jeunes-Turcs. L'Empire ottoman est en déclin et le parti des Jeunes-Turcs exacerbe le nationalisme
14 avril 1909	Massacre de 30 000 Arméniens à Adana (Cilicie)
11 août 1914	Incendie de plus de 1000 boutiques arméniennes à Diyarbekir
27 août 1914	Mobilisation des hommes entre 20 et 45 ans. Création d'une Organisation spéciale clandestine destinée à détruire les minorités désignées comme subversives
2 novembre 1914	La Russie déclare la guerre à la Turquie
29 novembre 1914	L'armement des groupes de l'Organisation spéciale est renforcé et son recrutement étendu
1 ^{er} janvier 1915	Les militaires arméniens mobilisés dans l'armée turque sont exécutés dans le district de Gavar
1 ^{er} mars 1915	En quelques jours, tous les Arméniens de l'armée turque sont désarmés et exécutés
31 mars 1915	Début de la déportation des habitants de Zeitun vers le désert de Konia et vers Deir el-Zor
12 avril 1915	En quelques jours, 24 000 Arméniens sont assassinés dans la province de Van
24 avril 1915	300 intellectuels et notables arméniens sont arrêtés à Constantinople
Avril 1915- Août 1916	Persécutions, massacres et déportations dans tout le pays
30 mai 1915	Promulgation d'une loi sur la déportation des Arméniens
15 septembre 1915	Télégramme du ministre de l'Intérieur, Talaat Pacha, qui confirme l'ordre de déportation et d'extermination
26 septembre 1915	Une loi permet au gouvernement de prendre possession de tous les biens abandonnés par les Arméniens lors de leur déportation
7 mars 1916	Ordre de Talaat d'exterminer les enfants dans les stations militaires
30 octobre 1918	Fin de la guerre entre les Alliés et la Turquie. Première estimation des massacres à 1 500 000 morts

Visites et ateliers

Toutes les visites de groupe se font après réservation préalable auprès de nos services. Les visites guidées sont gratuites et les ateliers sont payants. Ils sont précédés d'une visite de l'exposition afin d'expliquer le terme *génocide* et de cerner les contours de ce concept.

N'hésitez pas à contacter l'équipe du Service de l'Action Educative pour élaborer une visite adaptée à votre projet pédagogique !

Visite guidée

La visite guidée propose une découverte exhaustive de l'exposition et des problématiques. Elle peut être orientée sur une thématique particulière, sur demande préalable de l'équipe enseignante. Un questionnaire et un lexique peuvent être fournis.

Atelier / visite : "Quand Gayané rencontre Anahide"

Regards croisés sur le génocide des Arméniens.

Visite guidée du parcours permanent et de l'exposition temporaire.

- Visite avec questionnaire à partir de 9 ans
- Visite sans questionnaire à partir de 15 ans

Public : à partir de 9 ans * Durée : 1 h

Atelier : "Des souris et des hommes"

A partir d'extraits d'albums, il s'agit d'acquérir des connaissances sur les génocides.

Répartis en petits groupes, les élèves reconstituent les étapes du processus génocidaire à partir de jeux de planches.

Albums au choix :

- Les deux tomes "L'envolée Sauvage" de GALANDON & MONIN;
- Le tome 1 du "Le cahier à fleurs" de GALANDON & NICAISE;
- Les deux tomes "Maus" (niveau Lycée).

Public : à partir de 11 ans, collèges & lycées * Durée : 1h et 1h30 pour "Maus"

Atelier : "Dessiner l'indicible"

Peut-on tout dessiner? L'horreur est-elle compatible avec le sens de l'esthétique? Réflexions sur la représentation de l'indicible à partir d'extraits d'albums. L'atelier illustre comment chaque dessinateur développe un style personnel, teinté d'imaginaire et de références artistiques diverses. Enfin, à partir d'exemples puisés en peinture et autres médiums artistiques, nous verrons quel regard le monde de l'art porte sur la bande dessinée.

Public : collèges (4^{ème}, 3^{ème}) lycées - spécialité arts plastiques Beaux-arts
Durée : 1 h

Atelier : "Vos papiers s'il vous plaît!"

Etude du processus de discrimination et travail autour de la notion d'identité (nationalité, culture, identité vécue, identité attribuée, etc.)

Public : enfants de 8 à 12 ans primaires (cycle 3) collèges (6^e, 5^e)
Durée : 1 h

Atelier sur plusieurs séances : "Dessiner un génocide"

Derrière ce titre légèrement provocateur, le CPA propose un travail transdisciplinaire sur plusieurs séances, qui peut être adapté en fonction du niveau des élèves et des objectifs pédagogiques des équipes enseignantes.

Possibilité de faire intervenir Laurent Galandon, auteur scénariste de bande dessinée, au tarif de 5€/élève. Nous contacter pour définir le cadre de son intervention.

Disciplines concernées : histoire, éducation civique, français, arts visuels et arts plastiques

Public : Primaires Collèges Lycées

Exemple de proposition de travail pour les classes collège (4^e, 3^e) et de lycée:

Séance 1 : Qu'est-ce que la bande dessinée ?

Histoire de la bande dessinée, ses techniques, son vocabulaire.

Les différents types et genres de BD.

Séance 2 : La BD comme média

La construction d'une œuvre fictionnelle à partir de sources historiques. Le travail de documentation des auteurs, leurs sources et leurs influences. Acquisition de connaissances sur les génocides

Séance 3 : La narration dans la BD

Étude des schémas narratifs et de la narration visuelle.



Autour de l'exposition



Les bulles pétillent aussi hors des murs du CPA !

« Surtout n'en oubliez aucun! Regards dessinés sur les génocides »

Cette exposition, créée par le CPA, sera itinérante à partir de mars 2011.

2^{èmes} Rencontres de la bande dessinée

Les 11 et 12 décembre 2010

Avec Laurent Galandon, le CPA participe aux 2^{èmes} Rencontres de la bande dessinée organisées par les médiathèques de Valence Agglo Sud Rhône-Alpes sur le thème *Histoires de vie*. Rencontres avec des auteurs de BD pour petits et grands, dont certains sont présents dans l'exposition *Surtout n'en oubliez aucun! Regards dessinés sur les génocides*, qui dédicaceront leurs ouvrages et participeront aux tables rondes.

Lieu : la Cartoucherie, rue de Chony à Bourg-lès-Valence

Entrée libre

Retrouvez tout le programme sur www.bm-valence.fr

Exposition «Une vie de chat»

A l'occasion de la sortie du dernier long-métrage du studio Folimage, «*Une vie de chat*», en décembre 2010, L'équipée propose dans la salle d'exposition de la Cartoucherie, une exposition qui retrace les différentes étapes de la collaboration entre le scénariste et le dessinateur, sur les thématiques de la narration visuelle et du passage de l'écrit à l'écran.

Lieu : la Cartoucherie, rue de Chony à Bourg-lès-Valence

Contact : l'Équipée - 04 75 78 48 67

Lecture spectacle : Mémoires rwandaises

Avec Juliette Delfau, Jérémie Chaplain de la Compagnie *Via Nova*.

Le 6 avril 1994, au Rwanda. Dans les heures qui suivent l'explosion de l'avion du président Habyarimana, le génocide des Tutsi commence. Non pas une guerre civile, ni des luttes interethniques, mais des tueries systématiques, organisées et sélectives. En 3 mois, c'est 11 % de la population rwandaise qui disparaît, environ 800 000 Tutsi. Croisant des extraits d'œuvres de fiction, des témoignages, des discours officiels, la Compagnie *Via Nova* unit émotion et réflexion, donne à entendre la parole intime, raconte pour tenter de transmettre l'indicible.

Spectacle proposé dans le cadre de la Semaine de la solidarité internationale, en partenariat avec l'association *Survie France*.

Date : 24 novembre 2010 à 20 h * Lieu : Théâtre de la Ville de Valence * Tarif : 5/8 €